

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 8 (1993)
Heft: 2: Gazette

Rubrik: Organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORGANISATIONS

Une collection d'importance nationale

Les Archives suisses de l'architecture paysagiste

L'Interkantonale Technikum de Rapperswil (ITR) abrite les Archives suisses de l'architecture paysagiste. Ces Archives placées sous la responsabilité d'une Fondation rassemblent des collections de grande valeur de plans, de livres et d'autres documents historiques. Elles servent essentiellement à l'enseignement, à la recherche mais également à la pratique.

C'est le règlement de la succession d'Albert Baumann (1891 – 1976), architecte paysagiste, enseignant, journaliste et historien, originaire d'Oeschberg-Koppingen qui est à l'origine de la création de ces Archives. En effet, Albert Baumann possédait une collection très importante de documents les plus divers, parmi lesquels 3000 livres en partie épuisés et donc d'une valeur rare. Grâce à la bienveillance de son épouse, Mme Baumann-Mathys, il a été possible d'éviter que cette collection unique ne soit mise à prix et morcelée. En 1977, Mme Baumann a cédé à un prix symbolique l'ensemble de la succession au Département de l'aménagement des espaces verts et de l'architecture paysagiste de l'ITR.

Quelques années plus tard s'est posé le problème de l'archivage de l'ensemble des plans de la 'dynastie' Mertens (environ 5000 plans représentant plus d'un siècle de l'histoire de l'architecture paysagiste). Devait-on les confier à l'EPF-Zurich ou à l'ITR? Les représentants de la Fédération Suisse des Architectes-Paysagistes (FSAP), de l'ITR et Hans Nussbaumer, successeur de l'entreprise Mertens, étaient tous d'avis que c'était à l'ITR qu'il fallait archiver tous ces documents. C'est ainsi qu'est née l'idée de l'organisation d'une collection systématisée et de la création des Archives suisses de l'architecture paysagiste. Il était bien évident que les moyens financiers modestes de l'ITR n'allaient pas suffire à la réalisation de cette idée.

La création d'une Fondation

Afin de constituer la base financière nécessaire à la création des Archives, une Fondation a vu le jour en 1982 à l'initiative de la FSAP soutenue par la Ligue suisse du patrimoine national (LSP), la Ligue suisse pour la protection de la nature, La Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) et l'Association des maîtres horticulteurs suisses. Compte tenu de l'importance nationale des Archives, la Fondation a été placée sous tutelle de l'Etat.

Les tâches et la signification des Archives

Dans le domaine de l'architecture paysagiste, la confrontation avec l'histoire est un élément essentiel pour pouvoir progresser et évoluer. L'objectif des Archives est donc d'amasser de façon systématique des documents historiques, essentiellement des plans et des écrits, de les exploiter de façon scientifique et de les conserver afin de les mettre à la disposition de l'enseignement, de la recherche et de la pratique. Ces Archives doivent être surtout accessibles aux catégories suivantes d'utilisateurs: les assistants et étudiants de l'ITR ainsi que d'autres écoles et instituts, les architectes paysagistes, les architectes, les planificateurs, les conservateurs des monuments historiques, les spécialistes de la protection de la nature, les historiens spécialistes en différents domaines, les organisateurs de manifestations.

Les documents archivés et leur classification

Les Archives contiennent actuellement les collections suivantes: la collection (legs) Albert Baumann, la collection Mertens / Nussbaumer, la collection (legs) Hans Jakob Barth, la collection (legs) Ernst Cramer, la collection (legs) Johannes Schweizer, la collection (legs) Josef Nauer, quelques petites collections et objets individuels provenant de différents donateurs, des revues et des catalogues de plantes, etc.

En résumé, le contenu des différentes collections et les méthodes de classification employées:

- La collection Albert Baumann: le legs d'Albert Baumann (1891 – 1976), architecte paysagiste, professeur d'horticulture, journaliste et historien horticole comprend plus de 3000 livres dont beaucoup de volumes rares de grande valeur, plus de 100 plans, une collection de photographies, une collection de brochures, d'articles, de gravures, etc. des lettres et autres documents écrits personnels. Les livres très spécialisés sont répertoriés dans un catalogue, les autres documents sont en grande partie classés et recensés par catégories.
- La collection Mertens/Nussbaumer: la collection des architectes paysagistes Evariste Mertens (1846 – 1907), Walter Mertens (1885 – 1943), Oskar Mertens (1887 – 1976) et Hans Nussbaumer contient plus de 5000 plans, une collection de photos, des articles, des brochures, etc. des documents administratifs, des diplômes, des lettres et des documents personnels. Les plans ont fait l'objet d'un inventaire et ont été répertoriés sous forme de fiches détaillées et classés dans des dossiers, les autres documents ont été pour la plupart recensés et classés par catégories.
- La collection Hans Jakob Barth: le legs de l'architecte paysagiste et peintre Hans Jakob Barth (1925 – 1982) comprend plus de 100 plans, quelques livres et revues. Les plans ont fait l'objet d'un inventaire et ont été répertoriés

sous forme de fiches détaillées et classés dans des dossiers, les livres ont été classés dans la bibliothèque et les revues dans la collection de revues.

– La collection Ernst Cramer: le legs de l'architecte paysagiste Ernst Cramer (1898 – 1980) comprend plus de 1000 plans, esquisses et dessins, une collection de photos, des articles et autres documents écrits. Les plans ont fait l'objet d'un inventaire et ont été répertoriés sous forme de fiches détaillées mais n'ont pas encore été archivés. Les autres documents ont été sommairement classés.

– La collection Johannes Schweizer: le legs de l'architecte paysagiste et journaliste Johannes Schweizer (1901 – 1983) et de son père Isidor Schweizer comprend plus de 8000 plans, de nombreux documents administratifs, des revues, etc. Les très nombreux volumes de la bibliothèque spécialisée ont été promis aux Archives à une date ultérieure. Les plans n'ont été qu'en partie inventoriés et répertoriés sous forme de fiches mais ont été recensés dans leur totalité et seulement quelques uns ont été archivés. Les autres documents ont été sommairement classés.

– La collection Josef Nauer: le legs du sculpteur Josef Nauer (1906 – 1987) comprend des esquisses et des plans pour la construction de monuments funéraires qui jusqu'ici n'ont été que sommairement classés.

Jusqu'à présent la classification de tous les documents que contiennent les Archives n'a pu se faire que pas à pas car il s'agit d'un travail très coûteux en personnel et en matériel. A l'heure actuelle, il n'est pas possible d'engager un archiviste à plein temps compte tenu des moyens financiers limités de la Fondation. Les travaux d'inventaire et de classification ont jusqu'ici pour la plupart été effectués par des étudiants diplômés de l'ITR employés temporairement, par une bibliothécaire et par Erika Kienast qui s'occupe des Archives deux jours par mois.

L'utilisation actuelle des Archives

Jusqu'à l'engagement d'un archiviste à temps complet, l'utilisation des Archives reste très limitée. A l'heure actuelle, les Archives sont ouvertes au public le 1er et le 3ème lundi de chaque mois. Erika Kienast est ces jours-là à la disposition des utilisateurs pour tous renseignements. Tous les documents répertoriés sont accessibles. La consultation des documents doit se faire selon le règlement dans les salles mises à la disposition par l'ITR. Les plans originaux ne peuvent pas être consultés, des copies sont mises à disposition. Les livres peuvent être empruntés dans la mesure où il ne s'agit pas d'ouvrages rares.

ORGANISATIONS

Les membres de l'Association de soutien

Des organismes de droit public, des services, des associations, des entreprises et des particuliers sont membres de l'Association de soutien et apportent leur aide aux Archives et à ses activités par le versement d'une contribution annuelle. Le montant de la contribution est laissé au libre arbitre de chaque membre. Les demandes de renseignements et les inscriptions en tant que membre peuvent se faire auprès du secrétariat de la Fondation à Zurich ou auprès du président.

Les donations et les dons

Les donations et les dons d'objets individuels, de collections, petites ou grandes, de plans, de cartes, de livres, d'autres documents et d'archives contribuent à développer et augmenter le capital historique des Archives. Dans certains cas particuliers des achats sont également possibles. En plus des contributions versées par les membres, les dons exceptionnels et les donations contribuent à l'augmentation du capital de la Fondation et au bon fonctionnement des Archives.

Renseignements pratiques

Les Archives sont ouvertes le 1er et le 3ème lundi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h sous la responsabilité d'Erika Kienast. Il est souhaitable de s'annoncer par téléphone. Nos de téléphone disponibles, pendant les heures d'ouverture: 055 27 25 62, en dehors des heures d'ouverture: 01 482 25 80. Les personnes effectuant des travaux de recherche peuvent utiliser les Archives en dehors des heures d'ouverture sur demande.

Adresses: Stiftung Archiv für die Schweizer Gartenarchitektur und Landschaftsplanung, Thujastrasse 11, 8038 Zürich, T 01 481 99 66 / Peter Paul Stöckli, architecte paysagiste FSAP, président du Conseil de la Fondation et de l'Association de soutien, Dorfstrasse 37, Lindenplatz, 5430 Wettingen, T 056 27 02 20

Bernd Schubert

ORGANISATIONS

Un répertoire biographique audiovisuel

Autour de nous, on entend sans cesse parler de flux d'information. Par ce terme on qualifie toutes les sources d'information écrites, imagées, auditives et audiovisuelles qui nous inondent constamment. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour que ce flux d'information nous submerge et nous devons nous habituer au fait que ce que nous en retenons ne représente qu'un millième de l'ensemble des informations qui nous sont ainsi livrées. Le reste cascade sans être lu, entendu ou vu.

Nous vivons dans un monde réellement paradoxal. D'un côté nous disposons par l'intermédiaire des média d'une masse d'informations plus importante que jamais, d'un autre côté ces média semblent être extrêmement éphémères. La bande enregistrée par une radio ou une chaîne de télévision est appelée à disparaître dans les abîmes des archives si elle a la chance de ne pas être effacée. Je doute que dans 10 ans, et donc encore moins dans 50 ou 100 ans, nous pourrions avoir recours aux informations qui nous sont diffusées aujourd'hui. Nous allons arriver à un moment où la masse des matériaux archivés va être si importante qu'il sera absolument impossible de l'administrer. Et si, dans une ou deux générations, quelqu'un désire, par pur intérêt historique, retrouver les traces d'un contemporain, il se verra contraint à abandonner ses recherches devant la montagne de problèmes à laquelle il sera confronté.

Le plan-fixe

Ne serait-ce pas judicieux et utile de faire parler d'elles-mêmes toutes les personnes aujourd'hui vivantes méritant, pour une raison ou une autre, de rentrer dans l'histoire? Il pourrait s'agir de personnes ayant accompli une oeuvre particulière ou ayant consacré leur vie à un projet, de personnes ayant atteint un objectif dans un domaine spécial reconnu par l'opinion publique, ayant mené une vie en dehors des sentiers battus dont la maturité, les expériences, les capacités créatives et même la sagesse seraient susceptibles de transmettre un message important aux générations futures.

C'est ainsi qu'est née l'idée du plan-fixe. Il s'agit d'un film enregistré par une caméra fixe sur une personne contemporaine qui parle d'elle-même et de son oeuvre. Un interlocuteur qui ne doit pas paraître à l'image est présent mais pose le moins de questions possibles. La personne filmée répond et parle librement sans manuscrit. Ce qu'elle dit et

la manière dont elle le dit est enregistré sur un film 16 mm en noir et blanc. Ce support a été choisi parce qu'il a de grandes chances d'être encore intact dans plusieurs décennies et même siècles s'il est archivé dans de bonnes conditions.

Le plan-fixe n'a rien à voir avec le film documentaire habituel, le film artistique ou l'entretien enregistré; c'est une photographie parlante qui ne fait l'objet d'aucune manipulation, d'aucun effet spécial et qui n'est pas agrémentée de musique. La personne filmée n'est pas questionnée sur des événements d'actualité, elle n'est pas poussée dans ses derniers retranchements par son interlocuteur, elle est devant une caméra avec pour seule obligation de parler d'elle-même. L'idée est en fait de constituer de cette manière des portraits de personnes contemporaines pouvant être utilisés comme sources historiques et biographiques à l'heure actuelle mais surtout dans le futur.

C'est en Suisse romande que l'on trouve l'origine de cette idée des plan-fixes. Depuis 1970, avec l'aide de l'Association Plan-fixes, plus de 100 plans-fixes ont déjà été tournés. Au début des années 90, une organisation similaire a vu le jour en Suisse alémanique, la 'Verein Portrait-Film' qui a d'ores et déjà réalisé cinq productions et en prévoit bon nombre d'autres.

Ces plans-fixes sont essentiellement conçus pour un avenir que personne d'entre nous ne connaîtra. Cela ne signifie pas pour autant que ces plans-fixes ne remplissent pas dès aujourd'hui leurs objectifs. La 'Verein Portrait-Film' qui archive avec toutes les précautions nécessaires les originaux, réalisent des copies pour les bibliothèques et les archives et des vidéo-cassettes pour ses membres et toutes les personnes intéressées. Elle organise des soirées au cours desquelles elle présente ses productions. Il n'y a rien de plus fascinant que de regarder et d'écouter parler Jean-Rodolphe von Salis, Georg Thürer, Georges-André Chevallaz ou Alberto Camenzind, l'architecte de l'Expo 64.

Le coût moyen de production d'un plan-fixe de 60 minutes s'élève à Fr. 25'000. La 'Verein Portrait-Film' n'est pas en mesure de couvrir les frais par ses propres moyens et doit compter sur l'aide extérieure. D'ores et déjà, on constate que les pouvoirs publics dans certains cantons, bon nombre d'institutions et entreprises, considèrent le portrait-film avec un intérêt grandissant. Dès que la 'Verein Portrait-Film' disposera de quelques dizaines de plans-fixes, elle aura passé le cap le plus difficile et sera sur la bonne voie pour la réalisation d'un inventaire biographique audiovisuel.

Pour tous renseignements, s'adresser à André Amsler, Verein Portrait-Film, Postfach 9109, 8050 Zurich

Markus Kutter

Changement d'adresse des AFMH

Les Archives fédérales des monuments historiques (AFMH) occupent désormais les locaux mis à leur disposition dans la Bibliothèque nationale suisse (BNS).

Depuis le 1er mai 1993, la nouvelle adresse des AFMH est la suivante: Archives fédérales des monuments historiques (AFMH), Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, T 031 61 87 24 Fax 031 61 87 39

(communiqué)

Nouvelle structure d'organisation des services d'encouragement de la culture de l'OFC

Depuis sa réorganisation en 1989, l'Office fédéral de la culture comprend trois grandes subdivisions: les services d'encouragement de la culture, la Bibliothèque nationale et le Musée national. Les services d'encouragement de la culture se subdivisaient jusqu'ici en trois sections: la section des arts, du patrimoine culturel et des monuments historiques, la section du cinéma et la section des affaires culturelles générales. Avec plus de 30 collaboratrices et collaborateurs, la section des arts, du patrimoine culturel et des monuments historiques était de taille disproportionnée par rapport aux autres sections, et son champ d'activité était par trop hétérogène. Aussi a-t-il été décidé de la diviser en deux sections: la section des beaux-arts et des arts appliqués encourage les artistes et créateurs au moyen de bourses, d'achats d'oeuvres, de concours et d'expositions en Suisse et à l'étranger. Elle gère la collection d'art de la Confédération, dont font partie notamment les collections du Museo Vela de Ligornetto/TI et la collection Oskar Reinhart 'Am Römerholz' de Winterthur. Cette section est dirigée par M. Cäsar Menz qui, en sa qualité de chef suppléant des services d'encouragement de la culture, s'occupe également des questions générales touchant la conservation des biens culturels et la politique des musées. La section du patrimoine culturel et des monuments historiques sera dirigée à partir du 1er juillet 1993 par M. Johann Mürner, actuellement responsable du service des subventions fédérales et de la logistique. Cette section se charge de l'exécution des dispositions juridiques en matière de protection des monuments historiques et de conservation du patrimoine culturel. Elle comprend en outre les Archives fédérales des monuments historiques.

Cäsar Menz

OFC NEWS

L'ISOS du Canton de Glaris

A propos de la publication de l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse' (ISOS) du Canton de Glaris

Après les inventaires des Cantons de Genève, Schaffhouse, d'Argovie (2 volumes), de Schwyz, d'Obwald et de Nidwald, c'est l'inventaire du Canton de Glaris qui a été présenté au public le 2 avril 1993. Il s'agit donc du 7ème inventaire paru depuis 1984 dans la collection 'Les inventaires des sites construits à protéger en Suisse' (ISOS).

Lors de cette introduction, Rudolf Jenny, chef du service des travaux publics du Canton de Glaris a eu l'occasion de saluer un grand nombre de délégués des autorités, de représentants de la presse et d'invités avant de céder la parole à la responsable de l'ISOS, Sybille Heusser (Zurich), qui a présenté au public présent le nouveau volume et ses particularités en leur proposant 'un regard derrière les coulisses' sous la forme d'un dialogue animé. Sybille Heusser a précisé que cet inventaire représente un moment précis dans un concept d'évolution et a décrit les 4 différentes phases du travail: 1. la préparation, 2. le travail de recensement 3. le travail d'inventorier proprement dit 4. l'élaboration de la publication. – En citant le grand architecte viennois Adolf Loos: «Une modification sans amélioration est une détérioration», Cäsar Menz, représentant de la Confédération et donc mandant, a insisté sur le fait qu'une bonne planification doit être considérée comme un investissement pour l'avenir et que l'ISOS est un instrument de travail important pour la conservation des sites. Dans son allocution et discours de remerciement, Jakob Rhyner, chef du département des travaux publics du Canton de Glaris et Conseiller aux Etats, a fait l'éloge de l'ISOS et de son équipe et a mis l'accent sur la grande responsabilité qu'ont les propriétaires des bâtiments historiques face à ce patrimoine architectural qui est le leur et a plaidé avec conviction pour la conservation de la substance historique. De telles paroles de la part d'un chef des travaux publics sont de nos jours extrêmement rares...

Des sites d'importance nationale

Parmi les sites recensés dans le Canton de Glaris, 33 % ont été reconnus et classés comme étant d'importance nationale, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit d'une ville: Glaris, de deux villages urbanisés: Ennenda, Näfels, de quatre villages: Diesbach, Elm, Mollis, Rüti, de deux hameaux: Adlenbach, Steinibach et d'un 'cas spécial': Ziegelbrücke.